

Action de l'oxyméthylamide de l'acide pyridine-3-carbonique sur la petite douve

par J. GUILHON et G. JOLIVET (1)

Dans des recherches antérieures dont les résultats furent publiés en 1956, l'un de nous a préparé et étudié des mélanges constitués par des substances anthelminthiques extrait étheré de fougère mâle, hexachloréthane, violet cristal) et des modificateurs de la sécrétion biliaire (acide phénylquinoléine carbonique et oxyméthylamide de l'acide pyridine-3-carbonique) dans le dessein d'obtenir l'élimination des petites douves des voies biliaires du mouton. L'effet anthelminthique recherché fut atteint mais les deux mélanges administrés étaient trop toxiques pour être utilisés couramment.

Diverses circonstances nous ont empêché de continuer les expériences entreprises. Mais en Italie G. PEGREFFI et ses collaborateurs D. MURA et J. LEI ont publié en 1958 les résultats positifs et différés jusqu'à 35 jours qu'ils ont obtenus contre la petite douve, grâce à un traitement comportant 2 ou 3 injections intra-veineuses à 24 heures d'intervalle, de 10 ml d'une solution aqueuse à 4 % d'oxyméthylamide de l'acide pyridine-3-carbonique, c'est-à-dire très exactement l'un des corps introduits dans les deux mélanges précédemment utilisés par nous.

Les résultats acquis par les auteurs italiens du fait du seul emploi du modificateur des voies biliaires que nous avons eu l'idée d'utiliser en mélange avec un cholagogue (acide phénylquinoléine carbonique) et le violet cristal nous ont incités à vérifier s'il manifeste bien des propriétés anthelminthiques suffisantes pour être prescrit utilement contre la petite douve.

Nous avons à cette fin choisi 10 moutons plus ou moins abondamment parasités par *Dicrocoelium lanceolatum*. Ils ont reçu à 24 heures d'intervalle sauf un, gardé comme témoin, de 3 à 5 injections intraveineuses de 10 ou de 20 ml d'une solution aqueuse à 4 % d'oxyméthylamide de l'acide pyridine-3-carbonique. Les examens corpuscopiques effectués avant, pendant et après le traite-

(1) Avec la collaboration technique de M^{lle} R. BARNABÉ.

ment n'ont permis de déceler aucune modification significative dans la quantité et l'aspect des œufs de *Dicrocoelium lanceolatum* éliminés ; à l'ouverture des voies biliaires des dix moutons toutes les petites douves étaient bien vivantes quelle que fut l'époque de la sacrifice.

Moutons		Traitement		Epoque de la sacrifice après la fin du traitement	Observations
N°	Poids en kg	Dose quotidienne injectée	Nombre d'injections à 24 heures d'intervalle		
1	28	10 ml	3	12 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
2	37	20 ml	5	12 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
3	30,900	20 ml	5	8 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
4	27,500	20 ml	4	17 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
5	27,500	20 ml	5	dernier jour du traitement	Toutes les petites douves vivantes.
6	26,500	20 ml	5	8 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
7	23	20 ml	5	15 ^e jour	Toutes les petites douves vivantes.
8	36	20 ml	5	41 ^e jour	Nombreuses petites douves toutes vivantes.
9	33	20 ml	5	41 ^e jour	Nombreuses petites douves toutes vivantes.
10	45	Témoin		41 ^e jour	Nombreuses petites douves toutes vivantes.

Les résultats que nous avons obtenus, groupés dans le tableau ci-contre, sont totalement différents de ceux qui furent publiés par les auteurs italiens bien qu'ils aient employé des doses égales ou même inférieures à celles que nous avons administrées. PEGREFFI et ses collaborateurs n'ont en effet jamais dépassé 3 injections intra-veineuses de 10 ml à 24 heures d'intervalle, pour chaque mouton, alors que nous avons injecté jusqu'à 20 ml, 5 jours de suite sans observer, même 41 jours après l'intervention, la moindre modification ni des œufs éliminés, ni des petites douves elles-mêmes aussi ovifères et bien vivantes que celles qui furent extraites des voies biliaires du témoin. Si à des doses encore plus élevées et ré-

pétées plus longtemps les petites douves étaient éliminées, le traitement serait cependant ni pratique, ni rentable.

CONCLUSION

L'oxyméthylamide de l'acide pyridine-3-carbonique en solution aqueuse à 4 %, administrée par la voie veineuse même à la dose de 20 ml, répétée cinq fois à 24 heures d'intervalle ne manifeste aucune action utile immédiate ou différée sur la petite douve.

BIBLIOGRAPHIE

- J. GUILHON. — Recherches sur le traitement spécifique de la dicrocoeliose ovine (*Rec. Méd. Vét.*, 1956, 132, 733).
- K. A. LÄMMLI. — Au sujet de la chimiothérapie des maladies inflammatoires des voies biliaires (*Praxis*, revue suisse de Médecine, 1948, 37).
- G. PEGREFFI. — La distomatose à *Dicrocoelium dentriticum* chez les Ovins (*Bull. Office int. Epizooties* 1958).
-